



Diplôme d'université d'Art-Thérapie, médiations artistiques et corporelles

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Professionnels du médico-social, spécialistes du psychopédagogique ou du socio-éducatif, professionnels médicaux et paramédicaux, spécialistes des activités artistiques, spécialistes des APAS, assistants des services sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs médico-sportifs, etc.

Niveau de recrutement : Bac +4. Pourront être étudiés de manière exceptionnelle les dossiers d'autres professionnels détenteurs d'un diplôme de niveau Bac +3 dans les champs sanitaire, médico-social, médico-éducatif ou des APSA (activités physiques, sportives et artistiques) qui peuvent faire valoir une expérience significative dans le travail avec les personnes concernées par des pathologies chroniques, des inadaptations sociales, des handicaps.

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidatures se déroulent sur la **plateforme e-Candidat** <https://ecandidat.unistra.fr> de mars à mai. Le dossier sera constitué notamment d'un CV et d'une lettre de motivation qui devra présenter le capital artistique et le projet professionnel à mettre en œuvre à l'issue de la formation. La commission d'admission pourra, en cas de besoin, effectuer un entretien individuel après la phase de sélection sur dossier.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- > Se former à la discipline art-thérapeutique : enjeux, compréhension et modalités d'intervention
- > Affiner les outils méthodologiques (formation à la recherche-action, à la conduite de projet, à l'évaluation, « relation à l'autre », etc.) et opérationnels
- > Former à l'élaboration, la construction et l'animation d'ateliers à médiation artistique à visée thérapeutique
- > Permettre de distinguer les connaissances « valides » des « pseudo savoirs » et de les transférer dans un projet professionnel élaboré à partir des besoins et des attentes des partenaires du marché de l'emploi

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Maîtriser les bases en psychopathologie clinique et en psychopathologie de l'expression
- > Maîtriser l'expression des souffrances, émotions et affects à travers le processus de création artistique
- > Maîtriser les fondements de l'alliance thérapeutique, développer la notion d'acteur du soin, renforcer l'aide au diagnostic et l'insertion de l'art-thérapie dans la chaîne du soin
- > Appliquer les principaux modèles théorico-cliniques en art-thérapie
- > Élaborer, construire, animer des séances d'art-thérapie en fonction des publics et des objectifs thérapeutiques
- > Construire, conduire et superviser un projet art-thérapeutique (en individuel et en groupe) au sein de différentes institutions et de publics variés
- > Diagnostiquer, évaluer, suivre et piloter des projets en équipe pluriprofessionnelle

PROGRAMME

UE 1 : Corps, santé, maladie et art thérapie

- > Santé, maladies et handicaps
- > Corps, perception, motricité et médiations
- > Physiopathologie des maladies chroniques

UE 2 : Connaissances des publics et des institutions

- > Les institutions spécialisées
- > Education Thérapeutique du patient
- > Ethique et déontologie

UE 3 : Psychologie, psychopathologie et art-thérapie

- > Fondements psychothérapeutiques et psychanalytiques
- > Psychopathologie de l'acte créateur

UE 4 : Modélisation et techniques : approches pratiques de l'art thérapie

- > Epistémologie artistique et fondements de l'art thérapie
- > 3 modules à choisir après le démarrage de la formation parmi : Pratiques corporelles et activités physiques adaptées et santé (APSA-APAS) ; Arts vivants ; Arts visuels et numériques ; Art environnemental et activités de plein air ; Ecriture thérapeutique

UE 5 : Stage professionnel en art thérapie, médiations artistiques et corporelles :

Professionalisation : méthodes et outils et Stage professionnel (300h)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

À partir d'une pédagogie active, des apports théoriques, thématiques et pratiques seront amenés et confrontés à des expériences de terrain (pluri-professionnelles) largement complétés par l'utilisation de matériel didactique (textes, vidéos, etc.).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'ensemble des UE sera évalué sous forme de contrôle continu intégral. Une alternance entre épreuves orales, écrites/dossiers et pratiques sera privilégiée. L'assiduité aux enseignements est attendue.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport écrit mettant en évidence les compétences mises en œuvre au cours du stage en lien avec les attentes du DU et les « savoirs » (savoir, savoir-faire et savoir-être) et une soutenance orale.

Il est demandé un important travail personnel (environ 200 heures)

ORGANISATION - DÉROULEMENT

La formation est délivrée en présentiel avec des séances de pratique, complétées par 300 heures de stage d'avril à juin (possibilité de stages tout au long de l'année).

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Aggée Célestin LOMO MYAZHIOM, maître de conférences HDR, historien et socio-anthropologue, Faculté des sciences du Sport, Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles (LinCS) - UMR 7069, CNRS - Université de Strasbourg et membre de l'Institut thématique interdisciplinaire : Littératures, éthique et arts (ITI LETHICA)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Alain DICHANT / Dikann (Dikann Art Consulting) et Aggée Célestin LOMO MYAZHIOM (Université de Strasbourg)

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Durée : 244 heures de formation - Stage : 300 heures

En 2023/2024 :

Référence : CPR23-1301A

Du 02 octobre 2023 au 28 juin 2024 (soutenance fin juin 2024)

Calendrier disponible sur demande.

En 2024/2025 :

D'octobre 2024 à juin 2025 (soutenance en juin 2025)

Tarif

3500 € (tarif 2023-2024)

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Charlotte JOUMIER
Tél : 03 68 85 49 12
cjoumier@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.